



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Etats Baltes

Question écrite n° 65133

Texte de la question

Mme Chantal Robin-Rodrigo appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat au commerce extérieur sur le dossier des relations économiques entre la France et les Etats Baltes. En effet, depuis dix ans, les échanges commerciaux entre l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie et l'Union européenne ont été multipliés par quatre. Cette réorientation majeure des flux d'échange, en une aussi brève période, est particulièrement remarquable. Or la France n'a guère pris sa part, jusqu'ici, à cet essor des échanges économiques avec ces Etats. Elle n'est, par exemple, qu'au douzième rang des partenaires commerciaux de la Lettonie, et au trente-neuvième rang des investisseurs étrangers toujours dans ce même pays. Ceci est particulièrement regrettable, d'autant que les marchés des trois Etats Baltes sont prometteurs, surtout dans la perspective de leur prochaine adhésion à l'Union européenne. C'est pour cela qu'elle lui demande de bien vouloir lui préciser les actions qu'il entend mener afin de rapidement relancer les relations économiques entre la France et les Etats Baltes.

Texte de la réponse

Les relations économiques et commerciales de la France avec chacun des trois Etats baltes demeurent effectivement trop faibles, qu'il s'agisse de commerce courant ou d'investissements directs : notre part de marché y est inférieure à 5 % et la France se situe au-delà du dixième rang en terme d'investissement. Le processus d'élargissement, que la France soutient fortement, nous donne une chance historique de renverser cette tendance. Ce processus se traduit par une intégration économique et commerciale de plus en plus forte entre l'UE et chacun des pays candidats. Cette évolution aura sans nul doute un impact positif sur nos relations bilatérales économiques et commerciales. D'ailleurs, entre 1992 et 2000, nos échanges avec l'Estonie ont été multipliés par 10,4, avec la Lituanie par 9,8 et avec la Lettonie par 2,8. Pour autant, le développement de nos relations économiques est une priorité de notre action dans les Etats baltes. Les perspectives de développement des échanges et des coopérations dans le domaine économique avec la France ont été évoquées au plus haut niveau lors de la dernière visite d'Etat du Président de la République en Lituanie, Lettonie et Estonie, du 26 au 28 juillet 2001. Outre des entretiens à caractère économique dans chacun des Etats concernés, un séminaire sur l'investissement et les opportunités d'affaires a été plus spécifiquement organisé à Riga le 27 juillet. Un certain nombre d'actions ont d'ores et déjà été menées pour accompagner ce développement et d'autres sont prévues en ce sens. Uni-France, en coopération avec les trois postes d'expansion économique concernés (Tallinn, Riga et Vilnius), a organisé à Riga, du 12 au 15 juin 2001, une exposition « France baltique technologies », une manifestation à vocation régionale destinée à promouvoir l'image des technologies françaises des professionnels des trois pays baltes. Celle-ci a regroupé 56 entreprises (dont deux tiers de PME), actives dans les domaines des infrastructures, de l'énergie, de l'environnement et des transports, des équipements industriels, des NTIC, de l'agro-industrie et des services. Un colloque consacré aux services municipaux, à la gestion et au financement de projet, un programme de rendez-vous individuel (plus de 300) organisés par les postes d'expansion économique des trois Etats baltes pour les PME ont complété le dispositif de promotion des technologies françaises. Deux chambres de commerce et d'industrie se sont particulièrement impliquées dans cette opération : la CCI d'Angoulême et la CCI de Lyon. Au total, l'opération « France baltique

technologies » a attiré 1 800 visiteurs professionnels en quatre jours. D'autres initiatives sont programmées au deuxième semestre 2001. De nombreuses opportunités d'investissement sont également offertes dans les Etats baltes, dans le domaine des services publics en gestion déléguée. Le poste d'expansion économique en Estonie organisera le 25 septembre 2001 à Tallinn un séminaire sur la gestion déléguée, qui devrait permettre aux entreprises françaises concernées, non seulement de s'informer sur l'état du marché, mais également de nouer des contacts préalables à d'éventuels partenariats. Le poste d'expansion économique de Vilnius organisera le même séminaire en Lituanie le 27 septembre 2001. De la même manière, un colloque relatif aux Etats baltes sera organisé conjointement par le Sénat et le Centre français du commerce extérieur (CFCE) au Palais du Luxembourg le 28 novembre prochain. Les conseillers économiques et commerciaux dans les trois Etats baltes y prendront part. A la demande des autorités locales, le ministère de l'économie, des finances et de l'industrie est disposé à soutenir, y compris financièrement, des études en amont de projets, des prestations d'assistance technique ou des actions de coopération institutionnelle, à finalité économique ou financière. Ainsi, la mairie de Vilnius a récemment sollicité l'appui de la France pour la réalisation d'une étude de faisabilité d'un tramway, qui pourrait déboucher sur la construction d'un tel réseau de transport. Les autorités françaises ont décidé d'apporter leur soutien financier à cette opération. Enfin, le Medef et le Medef international, sous l'impulsion du président de son comité pays baltes, s'efforce de sensibiliser les entreprises françaises à l'intérêt que présentent les marchés de ces pays. Les premières missions, comprenant une vingtaine d'entreprises, ont été menées en Estonie en mai 2000 (sous couvert du Medef Paris et de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris), en Lituanie et en Lettonie en décembre 2000 (Medef international). Le Medef-Paris, en coopération avec la CCIP, envisage une nouvelle mission sur les pays baltes, essentiellement composée de PME, pour décembre 2001.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (3^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65133

Rubrique : Commerce extérieur

Ministère interrogé : commerce extérieur

Ministère attributaire : commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 août 2001, page 4443

Réponse publiée le : 22 octobre 2001, page 6059